



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET DE SECURITE

| | |
|-------------------------|--|
| Réunion du : | 11 février 2025 |
| à : | Siège de la Ligue du centre de Football |
| Présidence : | Frédéric FREMONT |
| Présents : | Guy OLLIVIER – Jean-Paul PERIN – Laurent MAZEAU – Didier DE MARI – Régis MEUNIER |
| Excusés : | |
| Assistent à la séance : | |

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

I/ Information de la commission :

Après validation du COMEX du 23/01/2025, accordant une indemnité supplémentaire de 26 € aux délégués de la fédération Française de Football, la Ligue du Centre Val de Loire ne donne pas suite à cette indemnité. La commission, en décision, décide de ne pas désigner les délégués à moins de 17 Kms de leur domicile sur les rencontres de niveaux régionales.

II/ Courriels:

- Courriel Educateurs LCVL pour le listing encadrement club mis à jour
- Courriel reçu de Jean-Paul MARCHAL : Pris note
- Courriel reçu de Jean SCHMITT : Pris note
- Courriel d'Arnaud MOLLE : Pris note
- Courriel de Patrick TERMINET : Pris note
- Courriel de Patricia DEVILLE : Pris note
- Courriel de Tony RINGUEDE : Pris note
- Courriel de Georges OLIVIERA : Pris note



- Courriel de RAFRAFI Nadhir : Pris note
- Courriel de Fabrice COTTENCEAU suite à rencontre : Pris note
- Courriel de Christian BERGER : Transmis à la commission des terrains.
- Validation du district 41 pour nomination de délégué stagiaire Ligue de Jean-Michel DENONIN
- Validation du district 36 pour nomination de délégué stagiaire Ligue de Benoit FARINEAU
- Invitation de la commission départementale des délégués du 45. La commission régionale des délégués et de sécurité sera représenté par Guy OLLIVIER
- Courriel de Michel BONNICHON démission de son poste de président de la CRA : La commission prend acte

III/ Effectifs au 1 janvier 2025 :

- Délégués LFP : 2
- Délégués FFF : 15
- Délégués A LCVL : 21
- Délégués B LCVL : 20
- Stagiaires : 06
- Total effectifs : 64 délégués

IV/ Lecture des rapports et FMI :

- Des rappels vont être faits au regard du non-respect des consignes depuis plusieurs saisons
- Beaucoup de délégués notent encore le commissaire de club en « délégué adjoint 1 » malgré le rappel des consignes depuis 2 saisons.
- La commission demande à ce que le technicien ou l'organisme en charge de l'éclairage soit indiqué en tant que technicien éclairage pour les rencontres en nocturne.

V/ Calendrier 2024/2025 :

11/03/2024 : Au district du 28

15/04/2024 : Plénière au District 45

20/05/2024 : Bureau à Ligue

FIN DE SAISON *date et lieux à confirmer*

LE PRESIDENT

FREMONT Frédéric

LE SECRETAIRE

PERIN Jean-Paul

Publié le 10 / 03 / 25